



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ; Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Monsieur Philippe CAUSSE, Adjoints ; Madame Christine BOUDET, Monsieur Stéphane DESPLAS, Madame Tessa VEYRIE, Monsieur Philippe AUZUECH, Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Clément BERTRAND, Conseillers Municipaux.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025

Procès-verbal de séance

Arrêtés et délibérations

- 1 délibération est présentée par Madame le Maire :
 - 1 a été votée à l'unanimité,
2025052019 DELIBERATION ADMISSION EN NON VALEUR
 - Procès-verbal du conseil municipal précédent
- Le procès-verbal du conseil municipal du 09/04/2025 a été voté à l'unanimité,

1. POINTS SUR LES CHANTIERS

a. La Parro

- Le lotissement LA PARRO doit être débroussaillé.
- Il est nécessaire de prévoir la signalétique « Chantier LA PARRO – ACCES CAMION » avant les premiers travaux, par le haut du village.
- Madame le Maire a signé vendredi 16 mai 2025, la vente du lot2 du lotissement « LA PARRO », 2 autres lots sont en prévision de signature – les lot1 et lot6.
- Le panneau publicitaire pour la vente des terrains doit être posé par les agents techniques.

b. Les Sebelous

- Marché : Le lot 3 « charpente bois » est remis en consultation.
- Madame le Maire présente au Conseil Municipal une nouvelle simulation financière. Le montant des subventions, sans le mécénat, ni la subvention Leader soit un montant de 345 000 € (47.72%) pour un montant total de travaux de 723 000 €.
 - Emprunt à long terme d'un montant de 350 000 € sur 40 ans, remboursement de 9 000 €/an payés par les locations de la salle et la location du toit photovoltaïque. Cet emprunt sera réalisé auprès de la banque des territoires.
- Toit photovoltaïque : Madame le Maire a une réunion le 27 mai 2025 au Parc des Grands Causses pour définir avec les investisseurs d'une convention plus favorable qu'actuellement.
- Début juin, une réunion avec tous les corps de métier sélectionnés aura lieu afin d'établir un échéancier des travaux.

c. Collecte des déchets

- Containers : une décision est à prendre concernant le nombre de containers à réserver et à quel endroit les placer, sachant qu'ils ne seront pas collectés.

- d. L'installation des bornes de collecte sont prévues pour octobre/novembre sachant que les travaux restent à faire.

e. Dossier petites parcelles

- BENEFIRE : toujours en attente de l'acte d'Aveyron Ingénierie, afin de procéder à sa signature.
- La Grave : toujours en attente de l'acte d'Aveyron Ingénierie, afin de procéder à sa signature
- Autres dossiers :

En attente d'actes d'achat :

- Rue de la prison
- Carrière Milhau
- La pompe de relevage de la Grave

En attente de géomètre :

- Station d'épuration de Gaillac
- Déplacement chemin rural à la Rougerie

En attente d'études :

- Chemin des potagers
- Maisons en péril
- La pompe de relevage du Gressentis
- Le terrain pour le retournement au Gressentis

2. DIVERS

a. Epicerie

- Madame le Maire informe le conseil municipal, que l'épicerie devrait ouvrir mi-juin

b. Distribution de cabas

- La Communauté des Communes a déposé des enveloppes à distribuer aux administrés de Sauclières concernant une réunion prévue le 28 juin 2025, sur le tri sélectif.

c. Election Municipal de 2026

- Madame le Maire expose la nouvelle loi concernant la parité pour les élections municipales de 2026. Suite à son exposé, quelques points sont à préciser, Madame le Maire reviendra sur ce sujet au prochain conseil municipal. Il est à prendre en compte dès maintenant, qu'il ne sera plus possible de rayer ou rajouter des personnes sur la liste, si c'était le cas, le bulletin sera considéré comme nul.

Municipal

Conseil Municipal Mardi 18 juin 2025 à 20h30

Levée de séance : 22h00